



COMMUNIQUE

Nantes, le 20 septembre 2018

COMMUNAUTÉS PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTE : LES UNIONS REGIONALES PRESENTENT LEUR DISPOSITIF AUX POUVOIRS PUBLICS

Notre objectif : aller au-devant des professionnels pour simplifier la création de communautés professionnelles dans tous les Pays de la Loire, qui doivent être basées sur l'initiative des professionnels des santé libéraux et des patients.

Les Unions Régionales de professionnels de santé libéraux (URPS) poursuivent leur investissement dans la création de communautés professionnelles dans toute la région des Pays de la Loire.

Réunies le 20 septembre en séance plénière, les Unions de toutes les professions de santé ont rencontré leurs partenaires : Agence régionale de santé, Assurance Maladie, Conseil Régional, Etablissements de santé et médicosocial.

Les annonces des URPS :

- Renforcement du dispositif d'accompagnement (arrivée de chargés de mission et consultant au service des projets des professionnels).
- Une méthode simple et proactive : les URPS iront au-devant des professionnels dans tous les territoires
- Les rencontres de professionnels ont commencé : à Montaigu en mai, Fontenay le Comte en juin, et très prochainement au Sables d'Olonne et à Chateaubriant.
- D'ici fin 2018, le Saumurois, le Challandais, Le Mans, le Nord-Ouest de la Sarthe, ou le Choletais

Nos thèmes prioritaires pour les CPTS :

- L'accès au soin
- L'attractivité des territoires pour les jeunes professionnels
- La coopération entre professionnels de santé au service des personnes
- L'organisation des soins non programmés : pour plus de visibilité
- La prévention

Contacts presse

Anne Laure Le Ny – 02 51 82 23 01

anne-laure.leny@urml-paysdelaloire.org